



FORMATION CONTINUE

Superviser le résident qui supervise : pour que ce soit simple et pratique! (CAS201)

Public cible

Cette formation s'adresse à toute personne superviseuse clinique qui encadre le résident ou la résidente supervisant d'autres personnes apprenantes de différents niveaux.

Contexte

Depuis l'implantation du renouveau curriculaire, les étudiants du programme de doctorat en médecine sont maintenant sensibilisés au rôle de formateur. Dès leur entrée en résidence, ils ont à jouer ce rôle de formateur clinique auprès des externes et par la suite auprès des résidents juniors avec l'ultime objectif de devenir superviseur à leur entrée en pratique. Dans les mois qui suivent le début de la résidence, ils participent à une formation visant à les outiller encore plus afin de leur permettre de mobiliser cette tâche d'encadrement clinique au quotidien. Nous constatons qu'ils endossent volontiers ce rôle de superviseur que leurs patrons leur délèguent. Or, ils s'attendent, bien sûr, à recevoir un encadrement pour s'améliorer lorsqu'ils tentent de mettre en pratique les stratégies qu'on leur a proposées; ceci est d'ailleurs essentiel puisque les compétences d'enseignant font partie de leur programme de formation et qu'elles ne peuvent se développer sans une mobilisation et une rétroaction bien structurée.

Au cours de cet atelier, vous vous préparerez à mieux encadrer le résident qui fait de la supervision clinique afin de le guider dans sa progression. Vous serez aussi en mesure de sensibiliser vos collègues à des façons utiles, dans votre contexte, pour faire en sorte que les patrons superviseurs s'investissent au jour le jour dans la supervision du résident qui supervise.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Nommer les acquisitions faites en lien avec la compétence de formation par le résident dans le programme de Doctorat en médecine;
2. Décrire les stratégies de supervision que les résidents doivent mettre

QUAND

Le 18 septembre 2024

de 9 h à 11 h 15

(Heures de l'Est)

DURÉE

2 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :
16 septembre 2024

- en pratique dans leur encadrement des externes et des résidents juniors;
3. Identifier des stratégies pour l'intégration de la cascade de supervision dans les milieux d'enseignement.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique.

Les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Animation

Animation :

P^{re} Pauline Larouche

P^r Kevin Sweeney

Conception :

P^r Paul Chiasson

P^{re} Ann Graillon et

P^{re} Chantal Vallée

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.